

# Ministère de l'Éducation

Examen du plan de dépenses – 2021

Présentation technique



# Objet et structure du rapport du BRF

**Objet :** Soutenir l'examen du Budget des dépenses 2021-2022 du ministère de l'Éducation par le Comité permanent des budgets des dépenses

Le rapport est divisé en trois sections :

1. Aperçu financier du ministère
2. Examen du plan de dépenses du ministère, y compris les dépenses temporaires liées à la COVID-19
3. Exposé des dépenses demandées selon le programme, y compris les tendances relatives aux dépenses et les changements apportés aux programmes

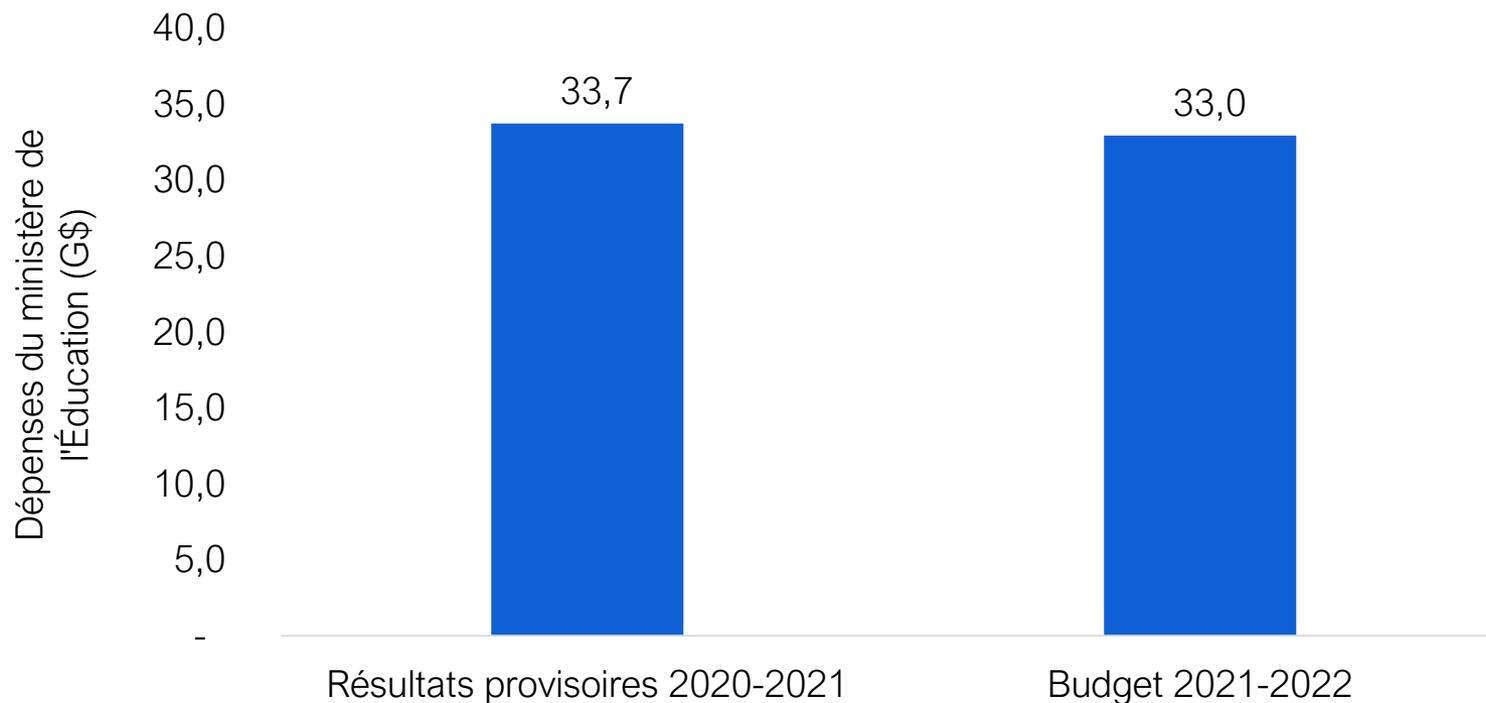


# Aperçu du ministère



# Dépenses du ministère de l'Éducation en 2021-2022

Il est prévu que le ministère dépensera 33,0 G\$ au cours de l'exercice 2021-2022, en baisse de 0,8 G\$ (2,3 %) par rapport à 2020-2021.



Nota : Les dépenses du ministère de l'Éducation comprennent des dépenses liées au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO).

Sources : Budget des dépenses 2021-2022 et Budget de l'Ontario de 2021.



# Budget du ministère selon les catégories du Budget des dépenses

Deux crédits, 1002 et 1004, comptent pour 95 % des dépenses prévues.

Crédit	Nom du programme	Budget des dépenses 2021-2022 (M\$)	Pourcentage du total
1001	Programme d'administration du ministère	17	< 1
1002	Programme d'éducation élémentaire et secondaire	28 858	88
1003	Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité	50	< 1
1004	Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance	2 288	7
<b>Total des dépenses au titre du projet de loi de crédits (votées)*</b>		<b>31 212</b>	<b>95</b>
Crédits législatifs – RREO		1 631	5
Crédits législatifs – autres		4	< 1
<b>Total des crédits législatifs</b>		<b>1 634</b>	<b>5</b>
Autres dépenses – conseils scolaires (fonctionnement)**		1 064	3
Autres dépenses – conseils scolaires (immobilisations)		-929	-3
Autres dépenses – autres organismes et consolidations		-28	< -1
<b>Total des autres dépenses</b>		<b>106</b>	<b>&lt; 1</b>
<b>Plan de dépenses total du ministère de l'Éducation</b>		<b>32 953</b>	<b>100</b>

\* À l'exclusion des dépenses exigées en vertu du projet de loi de crédits au titre des immobilisations et des actifs de fonctionnement totalisant 5,5 millions de dollars.

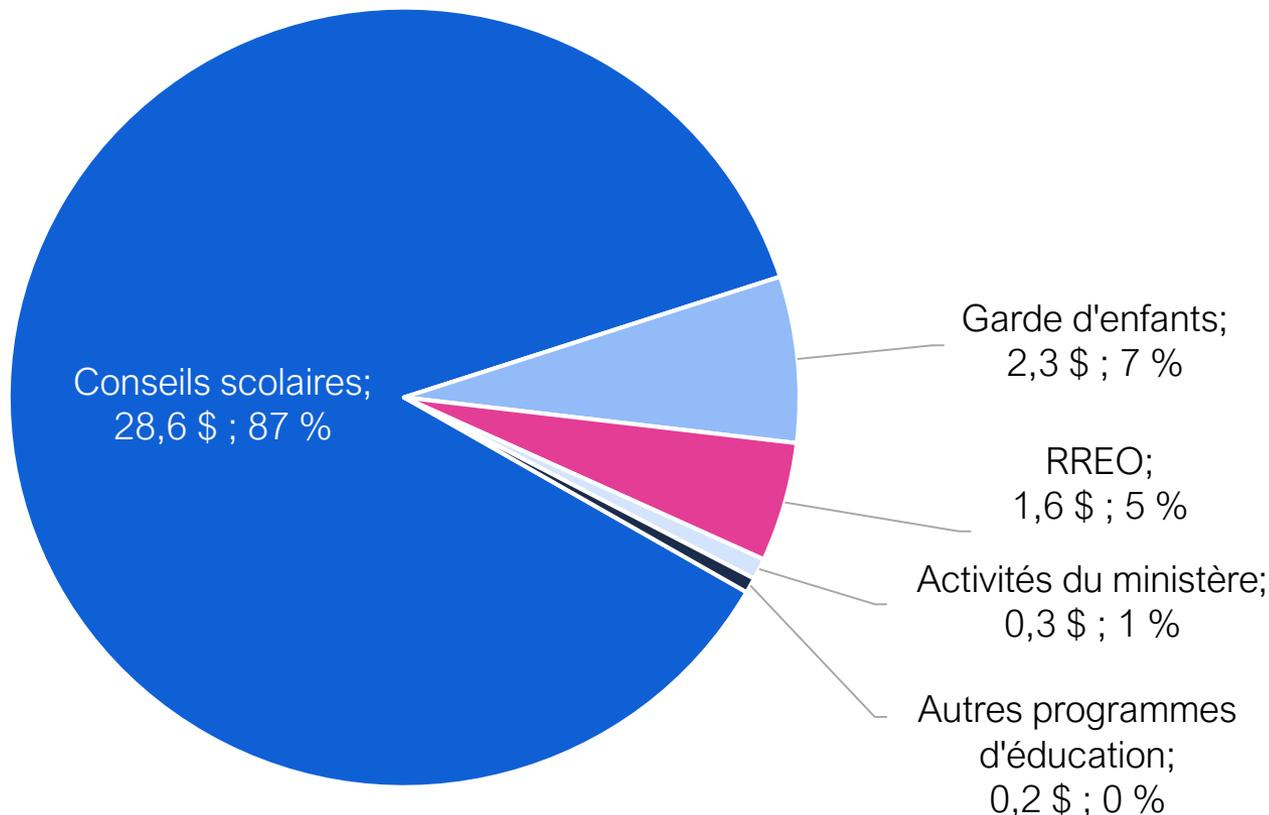
\*\* Comprend des redressements pour le reclassement des intérêts débiteurs.

Source : Budget des dépenses de 2021-2022.



# Dépenses selon le secteur de programme (G\$)

Les conseils scolaires et la garde d'enfants représentent 94 % des dépenses prévues du ministère en 2021-2022.



Source : Analyse par le BRF du Budget des dépenses 2021-2022 et de renseignements fournis par le ministère de l'Éducation.



# Analyse du plan de dépenses



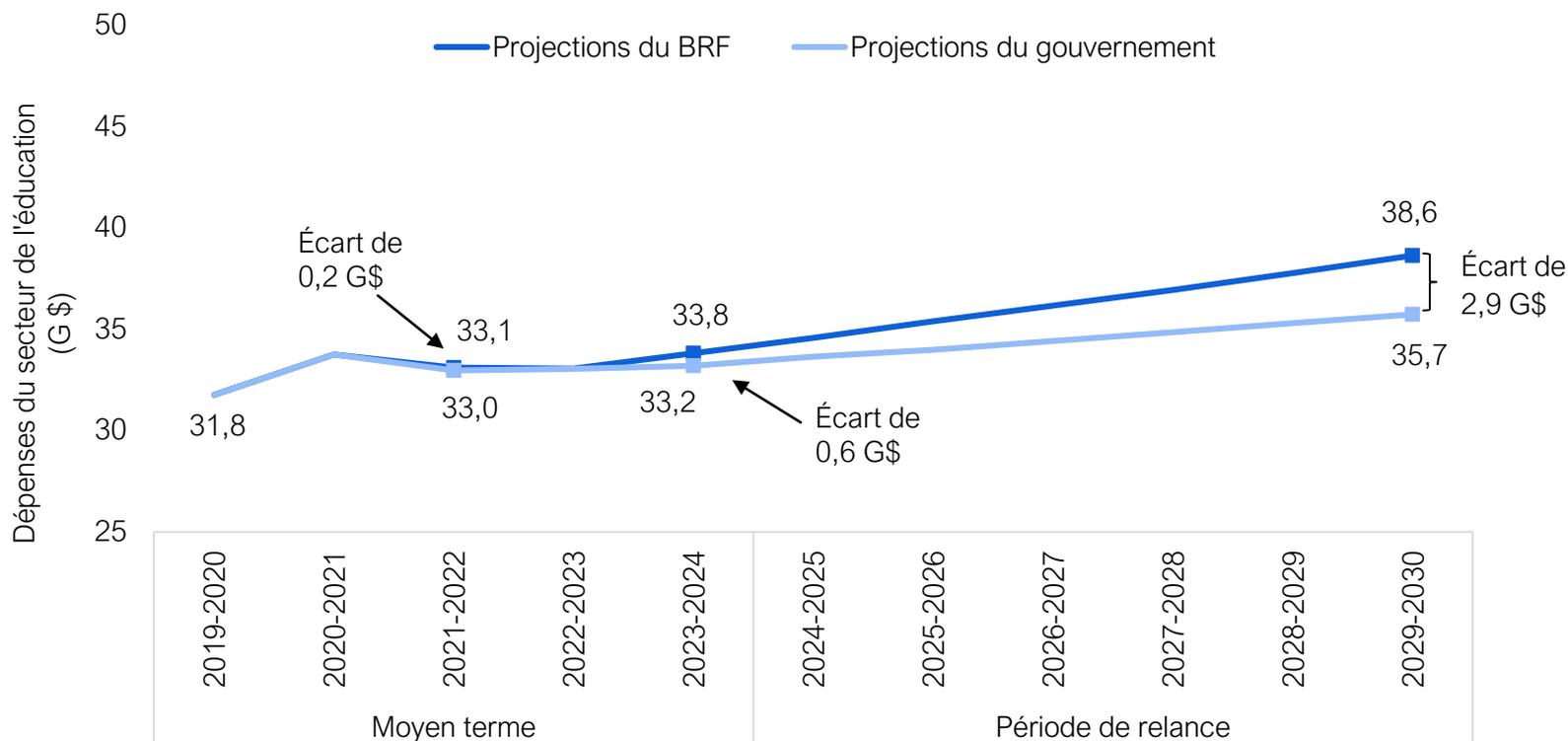
# Aperçu de l'analyse du plan de dépenses

- Prévisions générales quant aux dépenses
- Ventilation selon le secteur de programme
- Dépenses temporaires liées à la COVID-19



# Prévisions quant aux dépenses en éducation

- Le BRF prévoit une croissance annuelle moyenne de 2,0 % sur la période de 10 ans, ce qui est supérieur à la prévision de 1,2 % du budget de 2021, causant un écart de 2,9 G\$ dans les dépenses prévues d'ici 2029-2030.



Nota : La « période de relance » est la période mentionnée dans le budget de l'Ontario de 2021 pendant laquelle le gouvernement compte équilibrer le budget. Les projections du BRF et du budget de l'Ontario de 2021 comprennent les dépenses prévues au titre du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO).

Sources : Comptes publics de l'Ontario de 2019-2020, Budget de l'Ontario de 2021 et analyse par le BRF de renseignements provinciaux.



# Prévisions quant aux dépenses selon le secteur de programme

Croissance prévue par le BRF des dépenses du ministère de l'Éducation selon le secteur de programme, 2019-2020 à 2029-2030

Secteur de programme	Taux de croissance annuel moyen (%) 2019-2020 à 2029-2030
Conseils scolaires	2,3
Garde d'enfants (paiements de transfert et crédit d'impôt ASGE)	0,8
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	2,1
Activités du ministère	1,9
Autres programmes d'éducation	-12,1
<b>Total – Ministère de l'Éducation</b>	<b>2,0</b>

Source : Calculs du BRF.

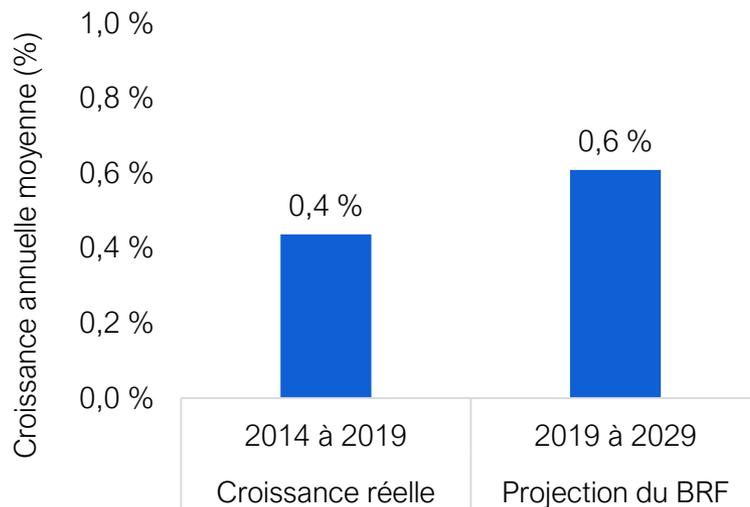


# Prévisions quant aux dépenses des conseils scolaires

La rémunération représente 82 % des dépenses de fonctionnement des conseils scolaires.

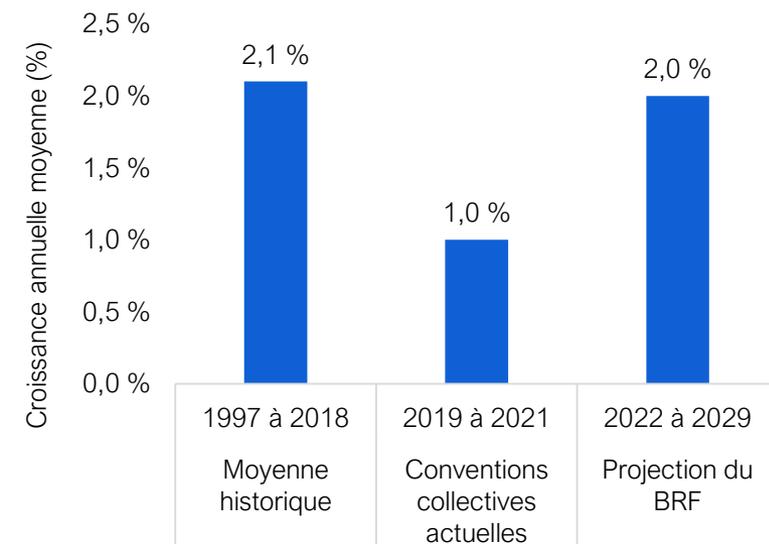
- **L'effectif du personnel** devrait augmenter de **0,6 %** par année, comme l'effectif des élèves.
- **Les salaires** devraient connaître une hausse de **2,0 %** par année après l'expiration des conventions collectives des enseignants en août 2022, conformément à leur croissance historique.

Croissance annuelle de la population d'âge scolaire, historique et projetée



Sources : Analyse par le BRF de renseignements fournis par le ministère des Finances et Statistique Canada.

Croissance annuelle des salaires des travailleurs de l'éducation, historique et projetée

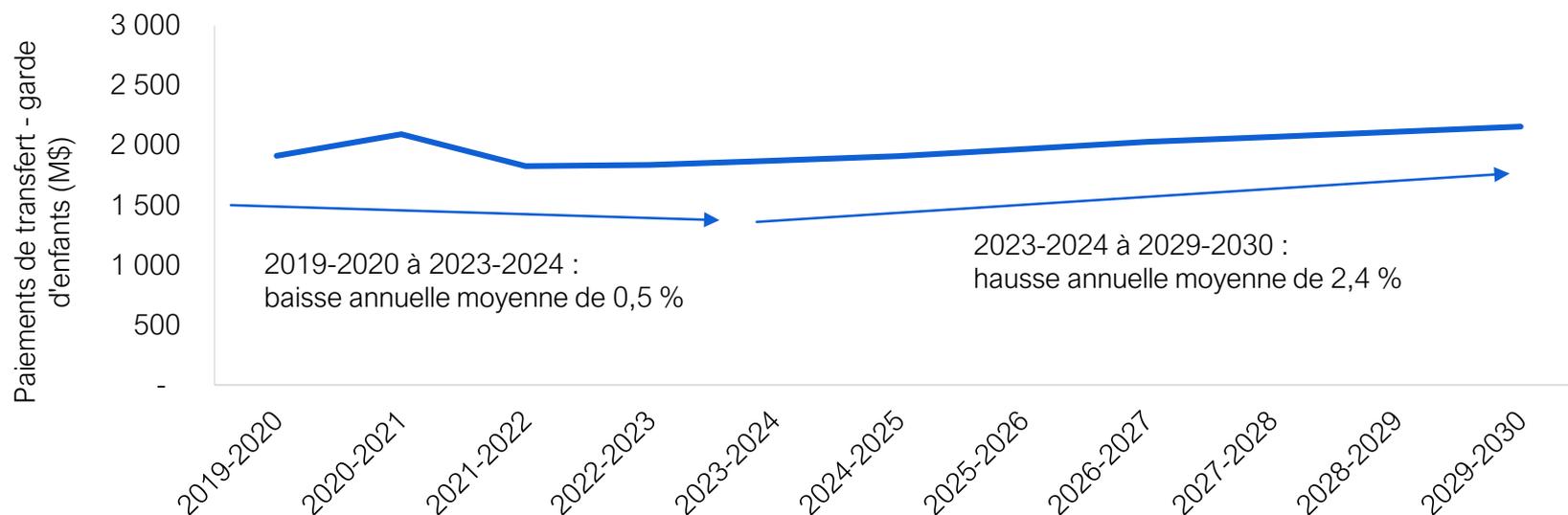


Sources : Analyse par le BRF de renseignements fournis par la province et Enquête sur la population active de Statistique Canada.

# Dépenses au titre de la garde d'enfants – paiements de transfert

Le BRF prévoit que les paiements de transfert aux gestionnaires de services municipaux au titre de la garde d'enfants afficheront une hausse annuelle moyenne de **1,2 %** au cours de la **période de dix ans**.

- De 2019-2020 à 2023-2024, les transferts baisseront de 0,5 % par année en raison de changements apportés aux **ententes de partage des coûts** avec les municipalités.
- Après 2023-2024, les transferts connaîtront une hausse moyenne de 2,4 % par année en raison des politiques sur le financement de base et du projet de la province de créer jusqu'à **30 000 nouvelles places dans les services de garde**.



Sources : Comptes publics de l'Ontario de 2019-2020 et analyse par le BRF de renseignements provinciaux.

# Prévisions concernant les paiements de transfert pour la garde d'enfants

- **Paiements de transfert de base pour la garde d'enfants**
  - Le BRF prévoit une croissance de 1,1 % par année, poursuivant la tendance d'une croissance inférieure à celle des facteurs de coûts. Par exemple, le BRF estime que les paiements de transfert de base pour la garde d'enfants ont augmenté de 1,2 % par année en moyenne de 2010-2011 à 2019-2020.
- **Projet de créer 30 000 nouvelles places dans les services de garde d'enfants**
  - Dans le budget de l'Ontario de 2019, la province s'est engagée à créer jusqu'à 30 000 nouvelles places en services de garde dans les écoles d'ici 2023-2024. Le ministère indique qu'en 2021, 2 807 places sont approuvées ou aménagées, ce qui laisse 9 200 places à affecter.
  - Depuis le dernier rapport du BRF publié en 2019, les progrès ont été limités, seulement 800 places supplémentaires ayant été approuvées ou aménagées. Le BRF prévoit que la totalité des 3 000 places ne sera pas achevée avant 2026-2027.
- **Réduction des dépenses au titre de la garde d'enfants**
  - En 2019, la province a annoncé des compressions visant les programmes de garde d'enfants dont la mise en œuvre sera achevée d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2022.
  - Le BRF estime qu'au total, ces changements permettront à la province d'économiser près de 134 millions de dollars par an d'ici 2022-2023, puis 160 millions de dollars d'ici 2026-2027.



# Dépenses au titre de la garde d'enfants – crédit d'impôt ASGE

- Le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allègement des dépenses (ASGE) est un crédit d'impôt remboursable qui vise à alléger les frais de garde d'enfants pour « les familles qui travaillent, particulièrement celles à revenu faible ou moyen ».
- Les dépenses au titre de ce crédit d'impôt sont passées de 488 M\$ en 2019-2020 à environ **303 M\$ en 2020-2021**, en partie en raison d'une baisse de l'utilisation des services de garde d'enfants.
- Le BRF estime qu'à moyen terme, l'utilisation et les dépenses augmenteront pour s'approcher de leur niveau d'avant la pandémie d'ici 2022-2023, de sorte que les dépenses au titre du crédit d'impôt ASGE atteindront **470 millions de dollars en 2022-2023**.
- Cependant, le BRF estime que les dépenses au titre du crédit d'impôt ASGE **baisseront** d'un taux annuel moyen de **1,0 % de 2023-2024 à 2029-2030**.
  - Le montant du crédit d'impôt est établi en fonction du revenu familial et n'est pas indexé selon l'inflation.
  - Le BRF estime que globalement, le nombre de familles recevant le crédit d'impôt ASGE passera d'environ 310 000 en 2019-2020 à 280 000 en 2029-2030.



**BRF**

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



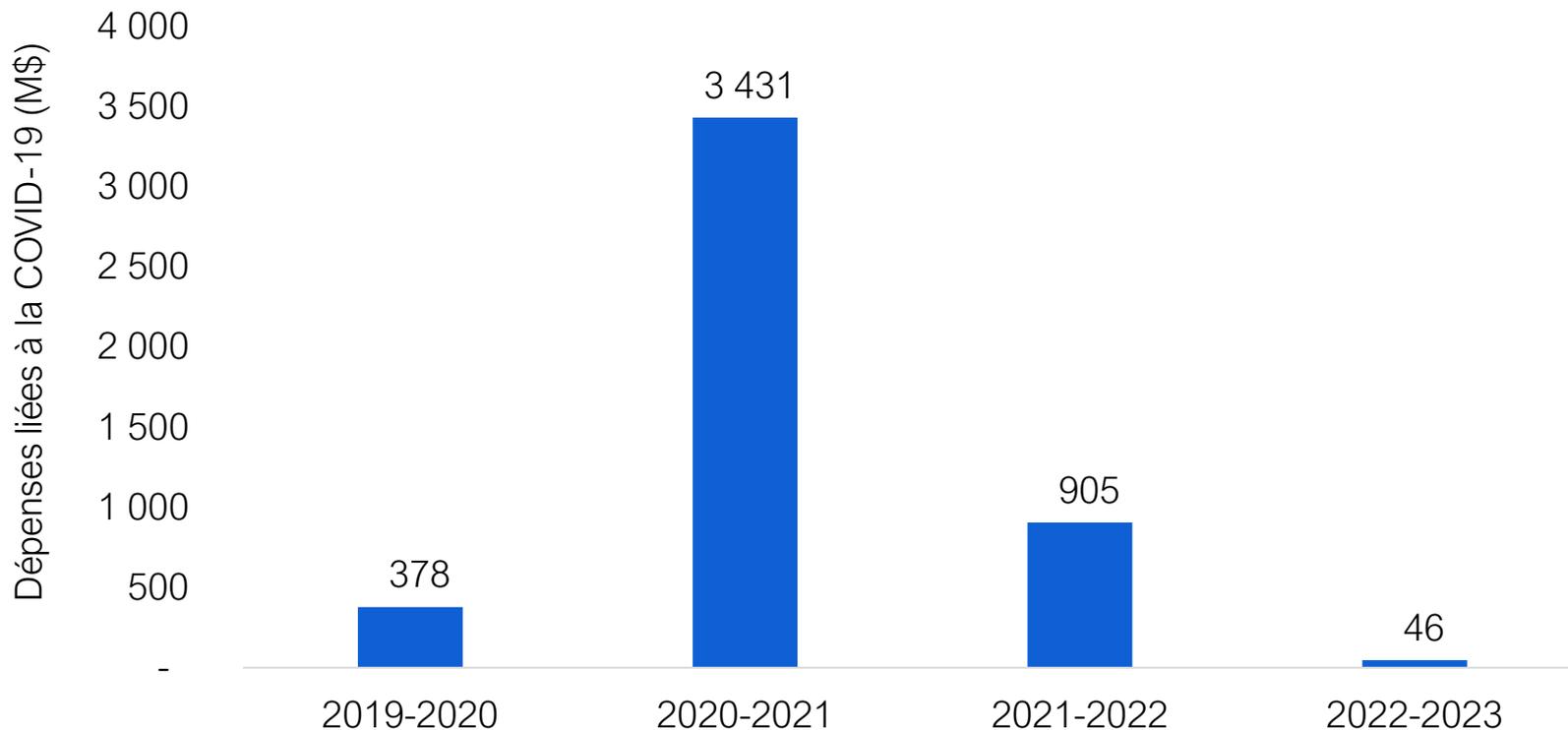
# Autres secteurs de programme

- Pour les trois autres secteurs de programme, le BRF prévoit que de 2019-2020 à 2029-2030 :
  - Les dépenses du **Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO)** augmenteront à un taux annuel moyen de 2,1 %, selon les calculs du BRF effectués à partir des informations fournies par le ministère ainsi que les tendances historiques.
  - Les dépenses au titre des **activités du ministère** croîtront à un taux annuel moyen de 1,9 %, conformément aux prévisions d'inflation du BRF.
  - Les dépenses liées aux **autres programmes d'éducation** diminueront à un taux annuel moyen de 12,1 %, principalement en raison de l'élimination de deux programmes temporaires dans le cadre desquels des paiements directs ont été versés aux familles en 2019-2020 :
    - le Programme de soutien aux parents, qui prévoyait des paiements pour faire face aux fermetures d'écoles liées aux grèves d'enseignants;
    - le Programme de soutien aux familles, qui a effectué des paiements en réponse aux fermetures d'écoles liées à la COVID-19.



# Dépenses temporaires liées à la COVID-19

Le plan de dépenses du ministère de l'Éducation comprend des dépenses temporaires estimées à 4,8 G\$ en réponse à la pandémie de COVID-19.



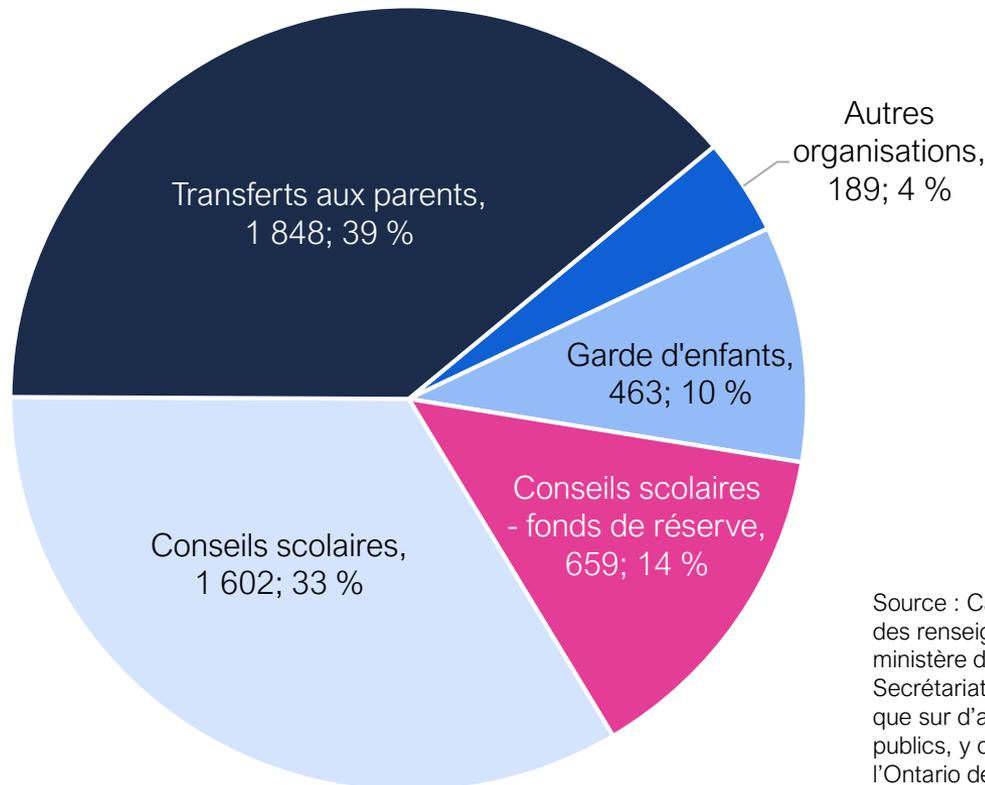
Source : Calculs du BRF fondés sur des renseignements fournis par le ministère de l'Éducation et le Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi que sur d'autres renseignements publics, y compris le Budget de l'Ontario de 2021.



# Dépenses liées à la COVID-19 selon la catégorie

- Les dépenses des conseils scolaires en réponse à la pandémie de COVID-19, y compris les réserves, devraient atteindre 2,3 G\$.

Dépenses du ministère de l'Éducation liées à la COVID-19 selon la catégorie, 2019-2020 à 2022-2023, en millions de dollars



Source : Calculs du BRF fondés sur des renseignements fournis par le ministère de l'Éducation et le Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi que sur d'autres renseignements publics, y compris le Budget de l'Ontario de 2021.

# Examen des crédits



# Changements apportés aux programmes en 2021-2022

Crédit-poste	Paiement de transfert	Budget des dépenses 2021-2022 (M\$)
<b>Nouveaux programmes</b>		
1002-3	Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC)	657
1002-3	Financement des priorités et des partenariats – conseils scolaires (immobilisations)	20

Source : Analyse par le BRF du Budget des dépenses 2021-2022 et de renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.



# Programmes ayant bénéficié des plus fortes augmentations de financement

Crédit-poste	Paiement de transfert	Augmentation (M\$)	Augmentation (%)
1002-3	Subventions d'immobilisations – conseils scolaires	348	25,9
1002-1	Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires	302	1,7
1002-1	Charge sans effet sur la trésorerie relative à l'impôt foncier scolaire	164	2,2
1004-1	Crédit d'impôt de l'Ontario pour la garde d'enfants	127	42,0
1002-3	Conseils scolaires – Financement des immobilisations pour les services de garde d'enfants	11	10,5
1002-3	Programme d'apprentissage des jeunes enfants	8	56,3

Source : Analyse par le BRF du Budget des dépenses 2021-2022 et de renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.



# Programmes ayant subi les plus fortes baisses de financement

Crédit-poste	Paiement de transfert	Baisse (M\$)	Baisse (%)
1002-1	Financement des priorités et des partenariats – tiers	-1 606	-93,5
1002-1	Financement des priorités et des partenariats – conseils scolaires	-909	-83,6
1004-1	Garde d'enfants et petite enfance	-267	-12,8
1002-3	Fonds d'incitation à l'action pour le climat (FIAC)	-12	-46,2
1002-1	Projets des langues officielles	-10	-18,5
1002-1	Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	-3	-10,5

Source : Analyse par le BRF du Budget des dépenses 2021-2022 et de renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.



# Merci!



## BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2

416 644-0702

[info@fao-on.org](mailto:info@fao-on.org)

[fao-on.org/fr](http://fao-on.org/fr)

